N° DEL 2012.05.30/125

VILLE DE BRIANÇON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le Mercredi 30 mai 2012 à 18 h 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

CONVOCATION		
Date	22/05/2012	
Affichage	22/05/2012	

Etaient Présents: POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

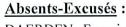
	BRE DES M E ONSEIL M UN	
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	24	9

Etaient Représentés :

DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène. GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie. DUFOUR Maurice pouvoir à GUERIN Nicole. JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain. NICOLOSO Alain pouvoir à PEYTHIEU Eric. BRUNET Pascale pouvoir à CODURI Laetitia. JALADE Jacques pouvoir à PETELET Renée. ROUBAUD Sabin pouvoir à VALDENAIRE Catherine.

THEME: PERSONNEL 2

OBJET: RENOUVELLEMENT ET CREATION DE CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI POUR LES SERVICES TECHNIQUES.



DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin.



Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.

Rapporteur: Gérard FROMM.

Par délibération N°2011-078 en date du 16 novembre 2011, et eu égard à la problématique du chômage de longue durée touchant aussi bien les jeunes que les seniors, le conseil municipal de Briançon a souhaité procéder au recrutement de onze contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) de 20 heures hebdomadaires pour assurer l'entretien de la voirie communale et le déneigement des voies de circulation et des abords des bâtiments communaux.

On peut constater que ces emplois ont donné toute satisfaction et ont permis d'apporter une aide efficace aux services techniques de la commune pendant la période hivernale.

Cinq de ces contrats arrivent à leur terme au cours du mois de juin 2012.

Or, les services techniques assurent de nombreuses missions liées notamment à la propreté urbaine et à l'entretien des espaces verts dont certaines font apparaître des besoins en personnel.

Aussi, afin de poursuivre et d'amplifier la politique menée par la municipalité, il est aujourd'hui nécessaire de reconduire ces contrats et de procéder au recrutement de six nouveaux contrats d'accompagnement dans l'emploi. En effet, sans cette aide supplémentaire, les services techniques de la commune ne pourront fonctionner de façon optimale pendant la période touristique d'été.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De reconduire pour une durée de 6 mois, et dans les mêmes conditions, cinq contrats d'accompagnement dans l'emploi;
- De créer six nouveaux contrats d'accompagnement dans l'emploi pour une durée de six mois afin de renforcer les équipes des services techniques;
- De préciser que la durée du travail est fixée à vingt heures (20 heures) par semaine sur la base du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail :
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, un Adjoint ou un conseiller municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 32 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Gérard FROMM

Le Maire.

TRANSMIS LE PUBLIÉ LE

NOTIFIÉ LE

0 4 JUIN 2012

0 4 JUIN 2012

0 5 JUIN 2012